



Bulletin n°25  
Jeudi 5 octobre 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur  
[www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Stades phénologiques :

### Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : récolte terminée.

Secteur III (moyen) : récolte terminée.

Secteur IV (tardif) : récolte terminée.

Secteur V (très tardif) : la récolte se termine.

Pour accéder à la carte de précocité : [http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10\\_classe2.html](http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html)

### Drosophila suzukii :

Cette drosophile est très polyphage : elle s'attaque préférentiellement à la cerise, la fraise, les petits fruits rouges..., mais aussi occasionnellement à l'abricot et à la vigne. Avec un gros potentiel multiplicateur (jusqu'à 13 générations par an), elle peut pondre dans des fruits qui ne sont pas encore arrivés à maturité. Si vous observez des symptômes suspects (perforations de baies avec présence d'asticots à l'intérieur, pourritures suspectes) contactez le Domaine Expérimental de la Tapy au 04 90 62 69 34.



mâle



femelle

**Observations :** A ce jour aucune ponte de *Drosophila suzukii* n'a été observée. Les conditions climatiques sèches n'ont pas été favorables à son développement.

**Piégeage** : nombre d'individus adultes de *Drosophila suzukii* capturés dans les pièges du réseau.

Localisation des pièges	Espèce/ Cépage	Piégeage du 15 au 21 sept.	Piégeage du 22 au 29 sept.	Piégeage du 30 sept au 5 oct.
Apt(84)	Cerise	10	26	6
Bonnieux (84)	Muscat H	13	15	74
Caseneuve (84)	Muscat H	1	0	0
Cucuron (84)	Muscat H	X	11	X
Sannes	Muscat H	15	23	X
Gordes (84)	Muscat H	X	7	10
La Motte d'Aigues (84)	Cerise	7	10	X
Méthamis (84)	Muscat H	0	0	X
Beaumont du Vtx (84)	Muscat H	0	0	0

**Estimation du risque** : faible à nul.

## **Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)**

### **Communiqué**

Le communiqué du 5 octobre concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne en région PACA est en ligne aux adresses ci-dessous. Il détaille le bilan provisoire de la campagne de prospection 2017 (parcelles contaminées par la flavescence dorée en région PACA et départements limitrophes de l' Ardèche et de la Drôme).

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree>

[http://www.agrometeo.fr/bsv/FDCommuniqu%C3%A9\\_SRAL\\_5octobre2017.pdf](http://www.agrometeo.fr/bsv/FDCommuniqu%C3%A9_SRAL_5octobre2017.pdf)

De nombreuses informations techniques (notamment des fiches décrivant les symptômes sur les cépages les plus courants) sont consultables sur le site de la FREDON PACA :

<http://www.fredonpaca.fr/Flavescence-Doree.html>

### **LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

### **COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*